

Baby-Collin, V. et Souiah, F. (dir.). (2022). *Enfances et jeunesses en migration*. Editions Le Cavalier bleu, 472 pages

Plus que donner voix aux enfants et aux jeunes, l'ouvrage collectif de Virginie Baby-Collin et Farida Souiah place au cœur du processus migratoire leur agentivité en interrogeant la conscience du processus migratoire autant que la place que les acteurs et actrices y occupent. C'est la capacité des jeunes à agir qui donne son sens si particulier à l'ouvrage : la volonté, la décision, le refus, l'abandon, l'interaction, le voyage... Tous ces éléments s'articulent autour de la parole des jeunes qui trouvent une place de choix dans les différents chapitres. Cet ouvrage donne à voir la migration sous l'angle de celles et ceux pour qui elle représente une contrainte ou une échappatoire, un avenir ou un regret du passé, et parfois un pas vers la scolarité : toutes les parties thématiques qui le composent visent à comprendre l'enfance et la jeunesse en migration.

Une première partie, « Mobilités enfantines et familles transnationales », illustre la pluralité des voies migratoires et de leurs effets sur les enfants : la *kafala*<sup>1</sup>, le choix d'une ville internationale pour faire grandir ses enfants, la migration disciplinaire ou matrimoniale. Nous entrons ainsi dans l'hétérogénéité de l'enfance en migration. Tous ces points de départ donnent à voir des parcours différenciés aux retombées, elles aussi, multiples.

La deuxième partie, « Migrer seul ? », fait principalement écho aux mineurs non-accompagnés (MNA), évoqués dès l'introduction de l'ouvrage comme une catégorie « au départ administrative » (p. 22) et qui prend aujourd'hui une place importante dans le débat scientifique et éducatif. Les chapitres composant cette partie illustrent les problématiques des jeunes autant que les problématiques nationales liées à l'accueil des populations étrangères. À cet égard, l'analyse de Chiara Pettenella met en évidence le double paradigme qui encadre l'accueil en France : d'une part, le nécessité de protéger ces jeunes vulnérables, d'autre part une logique sécuritaire orientée vers la protection des États (prise d'empreintes, enregistrement informatique...).

La troisième partie, « Scolariser des élèves migrants, du droit à la pratique », se concentre sur l'accès à la scolarisation. Les différents chapitres permettent d'entrer dans la boîte noire du suivi scolaire, de l'orientation, de l'acceptation en scolarité. Par exemple, les travaux présentés par Thomas Douniès mettent en lumière la manière dont les frontières de la scolarisation peuvent être rediscutées au regard d'un contexte institutionnel et comment l'âge des (potentiels) élèves migrants devient une variable d'ajustement corrélée aux moyens attribués aux institutions. Dans cette même logique, le chapitre de Céline Persini dépeint la réalité des orientations soumises aux réalités administratives. Ce chapitre soulève la question de l'effectivité du droit à l'éducation et de sa vocation émancipatrice lorsque celui-ci est subordonné à des contraintes administratives. En outre, d'autres enjeux viennent faire obstacle à la réalisation du droit. Le chapitre de Maïtena Armagnague et Isabelle Rigoni décrit, dans un récit particulièrement dense, le paysage dans lequel se joue la scolarité des élèves migrants : difficultés d'accès au logement, à une alimentation saine, aux soins, manque de formation des personnes en charge.

La quatrième partie met en évidence les parcours des élèves issus de la migration. Trois chapitres discutent de facteurs (genre, origine, famille d'accueil, trajectoire familiale, etc.) qui peuvent favoriser ou au contraire empêcher les réussites éducatives.

La cinquième partie porte principalement sur les jeunes en quête d'avenir professionnel via les études et la migration. Plus diversifiés, les chapitres permettent d'identifier la manière dont les problématiques liées à l'accueil de l'autre se répercutent dans une diversité de sphères, par exemple universitaire. On y découvre également comment les migrations sont liées à l'internationalisation des universités.

Ainsi, si cet ouvrage présente une orientation claire vers la compréhension de l'enfance et de la jeunesse en migration, il semble possible de réaliser plusieurs lectures des travaux présentés. Tout d'abord, il est possible de les lire au travers du prisme de l'enfance. En effet, plusieurs des chapitres permettent d'interroger la définition en usage par les pouvoirs publics, les contournements de sa définition pour préserver les droits à l'éducation ou au soutien social, ou encore l'usage de cette définition par les enfants et les jeunes. Différents chapitres montrent que cette définition est sujette à de nombreuses tensions et source de pratiques plus ou moins protectrices à l'égard des enfants : prise d'empreintes, mise en œuvre du droit à la scolarité, accueil au sein de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

<sup>1</sup> « le recueil légal ou "kafala, transfert de l'autorité parentale validé par une autorité judiciaire dans certains pays du Maghreb" peut être reconnu en France. Il s'agit d'une mesure de protection étrangère qui permet à une personne seule ou à un couple de prendre en charge un enfant mineur. Cette procédure ne crée pas de lien de filiation juridique entre un enfant et son père et/ou sa mère entre le recueillant et le recueilli. » Direction de l'information légale et administrative française. (2024, 27 septembre). *La « kafala » est-elle reconnue en France ?* <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36174>

Il est également possible de lire cet ouvrage en portant son regard sur les voies migratoires qui sont décrites dans toute leur hétérogénéité. L'ouvrage prend ainsi un tournant nécessaire en luttant au fil des chapitres contre l'essentialisation de l'enfant migrant ou de l'enfant réfugié. Il apporte des couches de complexité indispensables à la compréhension des enjeux du processus migratoire global ; comprenant l'avant, le pendant et l'après<sup>2</sup>, pour mieux cerner le rapport des enfants aux projets migratoires, la pluralité des projets, les effets du genre sur le destin et sur l'accueil en contexte post-migratoire.

S'il est donc centré sur l'enfance et par extension sur les familles, l'ouvrage nous dit également beaucoup de la relation des pays d'accueil (et particulièrement de la France) à l'étranger. Les attitudes varient en fonction de l'âge, du genre, de la période, du statut affiché (MNA, étudiant ou étudiante). Dans tous les cas, aucun des chapitres ne montre une simplicité migratoire, un accueil inconditionnel et une facilité d'accès à l'apprentissage. Le parcours migratoire quoiqu'il en soit, par ses ramifications sociales, économiques, identitaires ou psychologiques, impacte l'enfant, et en particulier son entrée ou sa durée en scolarité.

Enfin, on peut également lire l'ouvrage sous un angle méthodologique. La voix des enfants y est particulièrement présente. Les auteurs et autrices décrivent les précautions, les interactions et les outils de recueil de leurs paroles. Ces dispositifs - comme le journal - et ce qu'ils impliquent de l'engagement des chercheuses et chercheurs font également office de ressource pour toute personne intéressée à la recherche sur les expériences de publics dits vulnérables (et pourtant fort résilients). L'éthique ici se situe à plusieurs niveaux : donner parole, tenir parole et faire entendre la parole<sup>3</sup> ; donner la parole au travers des dispositifs évoqués, tenir parole dans une restitution fidèle et analysée, faire entendre parole en diffusant la réalité des jeunes au travers de la diversité des publications.

De la vulnérabilité à l'agentivité, l'ouvrage donne à voir la force de l'enfance, et ce malgré des parcours parfois chaotiques ou contraints. L'émancipation qui se dégage de certains discours ou parcours montre que la voix des enfants et des jeunes a résolument sa place dans la recherche en éducation, mais également dans la compréhension des politiques publiques et de leurs effets sur des citoyens et citoyennes d'un monde en devenir.

*Myriam Radhouane, Université de Genève*

<sup>2</sup> Papazian-Zohrabian, G., Mamprin, C., Lemire, V. et Turpin-Samson, A. (2018). Prendre en compte l'expérience pré-, péri- et post-migratoire des élèves réfugiés afin de favoriser leur accueil et leur expérience socioscolaire. *Alterstice*, 8(2), 103-118. <https://doi.org/10.7202/1066956ar>

<sup>3</sup> Audet, G., Borri-Anadon, C., Gosselin-Gagné, J. et Koubeissy, R. (2022). De « donner la parole » aux praticiens à « tenir parole » comme chercheuses : enjeux et défis de l'utilisation de récits de pratique. *Enjeux et société*, 9(1), 11-32. <https://doi.org/10.7202/1087828ar>